vinetur

L’OMS affirme que 15 ans de hausses de taxes sur le tabac ont réduit le tabagisme

Les résultats portant sur 15 économies émergentes alimentent une nouvelle offensive en faveur de taxes plus élevées sur l’alcool et les boissons sucrées.

jeudi 1 octobre 2026



L’Organisation mondiale de la Santé a déclaré mercredi que 15 ans de réformes fiscales sur le tabac dans un groupe d’économies émergentes montrent que les gouvernements peuvent réduire le tabagisme et accroître les recettes publiques lorsqu’ils relèvent durablement les prix des cigarettes, et elle s’est appuyée sur ces données pour plaider en faveur de hausses plus larges des taxes sur l’alcool et les boissons sucrées.

L’agence a cité une nouvelle analyse indépendante portant sur 15 pays, qui a constaté que tous avaient amélioré la taxation des cigarettes entre 2009 et 2025, bien qu’avec des résultats inégaux. Selon l’OMS, les meilleurs résultats ont été obtenus lorsque les gouvernements ont relevé fortement les taxes, simplifié les systèmes fiscaux et veillé à ce que les cigarettes ne deviennent pas plus faciles à acheter à mesure que les revenus augmentaient.

« Les données sont claires : lorsque les gouvernements rendent les produits nocifs nettement plus chers, les gens en consomment moins, des vies sont sauvées et les recettes publiques augmentent », a déclaré le Dr Etienne Krug, directeur du Département des déterminants de la santé, de la promotion et de la prévention de l’OMS, dans le communiqué. Il a ajouté que les hausses de taxes faibles et irrégulières sont souvent effacées par l’inflation ou affaiblies par les tactiques de l’industrie, et a plaidé pour des augmentations prévisibles qui rendent progressivement le tabac, l’alcool et les boissons sucrées moins abordables.

L’OMS a lié ces conclusions à son initiative « 3 by 35 », qui appelle les pays à utiliser les taxes sanitaires pour augmenter d’ici 2035 les prix réels du tabac, de l’alcool et des boissons sucrées. L’agence affirme que cette politique vise à la fois à réduire la consommation de produits associés aux maladies non transmissibles et aux traumatismes, et à générer des fonds que les gouvernements peuvent investir dans la santé et le développement.

L’exemple le plus net de la nouvelle analyse a été celui des Philippines. L’OMS a indiqué qu’après une importante réforme de la fiscalité du tabac en 2013, le prix ajusté de l’inflation de la marque de cigarettes la plus vendue du pays a fortement augmenté. Sur l’ensemble de la période 2008-2024, l’analyse a estimé une hausse réelle des prix de 638 %, tandis que la prévalence du tabagisme a reculé d’environ un tiers entre 2010

et 2025.

L’OMS a également mis en avant la manière dont les Philippines ont utilisé une partie des recettes supplémentaires. Elle a indiqué que les produits des taxes plus élevées sur le tabac avaient été affectés à l’extension de la couverture sanitaire universelle, un modèle qui, selon l’agence, montre comment les taxes sanitaires peuvent à la fois décourager la consommation et financer des programmes publics.

L’Ukraine a enregistré une hausse réelle estimée à 659 % du prix de sa marque de cigarettes la plus vendue entre 2008 et 2024, selon l’analyse. Le Mexique, les Philippines et l’Ukraine ont tous enregistré des baisses significatives du tabagisme après de fortes hausses des taxes et des prix, a indiqué l’OMS, tout en précisant que la fiscalité n’agissait qu’aux côtés d’autres mesures de lutte antitabac.

Dans les 15 pays, la consommation de tabac chez les adultes a également chuté fortement dans plusieurs cas. L’OMS a cité des baisses relatives d’environ 43 % en Inde, 37 % au Pakistan, 34 % au Brésil et 29 % au Bangladesh comme aux Philippines entre 2010 et 2025. Malgré tout, l’agence a indiqué que les progrès restaient inégaux, car dans de nombreux endroits la croissance des revenus ou l’inflation a dépassé les hausses de prix, rendant les cigarettes plus abordables au fil du temps.

L’OMS a indiqué que les systèmes de taxation du tabac les plus robustes de l’étude présentaient plusieurs caractéristiques communes : des hausses importantes et régulières, des structures fiscales plus simples, un recours accru aux droits d’accise spécifiques et des ajustements automatiques tenant compte de l’inflation et de la croissance des revenus.

L’agence a utilisé les résultats sur le tabac pour défendre plus largement la taxation d’autres produits, affirmant que les gouvernements sont encore loin d’exploiter tout le potentiel de santé publique des taxes sur les boissons. Ce message pourrait alimenter les débats fiscaux dans l’ensemble du secteur des boissons, en particulier pour la bière et les spiritueux, et pourrait aussi accroître l’attention portée aux exemptions de longue date accordées au vin sur certains marchés si les gouvernements cherchent à harmoniser le traitement fiscal entre les catégories d’alcool.

L’OMS a indiqué qu’au moins 116 pays appliquent un droit d’accise national sur un ou plusieurs types de boissons sucrées, mais que la part médiane mondiale de l’accise sur une boisson gazeuse sucrée comparable n’est que de 2,4 % du prix de vente au détail. Elle a précisé que les boissons sucrées sont devenues moins abordables entre 2022 et 2024 dans seulement 34 pays, tandis qu’elles sont devenues plus abordables dans 62 pays.

L’agence a également indiqué que la conception compte. Selon l’OMS, seul environ un quart des pays disposant des systèmes fiscaux concernés fondent leurs taxes sur les boissons sur la teneur en sucre, alors que cette approche peut orienter les consommateurs vers des produits moins sucrés et inciter les fabricants à reformuler leurs produits. À peine 14 % ajustent automatiquement les taxes spécifiques, a ajouté l’agence, laissant la plupart des systèmes exposés à l’érosion due à l’inflation.

L’OMS a cité plusieurs pays qui affectent une partie des recettes de la taxe sur les boissons sucrées aux dépenses de santé. Elle a mentionné l’Azerbaïdjan, la France, la Hongrie, les Philippines et la Tanzanie comme exemples où une partie des recettes soutient l’élargissement de la couverture sanitaire. Elle a indiqué que le Panama, la Russie et le Zimbabwe utilisent ces recettes pour des programmes axés sur le cancer, le diabète ou d’autres maladies non transmissibles, tandis que la Pologne et le Portugal les consacrent à des objectifs de santé plus larges.

La part totale de taxe la plus élevée sur une boisson sucrée comparable a été enregistrée au Timor-Leste, à environ 53 % du prix de vente au détail, a indiqué l’OMS. À l’échelle mondiale, toutefois, la part totale des taxes n’atteint en moyenne qu’environ 22 %, soit, selon l’agence, environ deux tiers de moins que la part totale de taxes imposée aux cigarettes.

Pour l’alcool, l’OMS a indiqué que les taxes sont plus courantes mais restent trop faibles pour atteindre les objectifs qu’elle promeut. Au moins 167 pays appliquent des droits d’accise nationaux sur l’alcool, selon l’agence. Rapporté à la population, a-t-elle ajouté, l’accise représente environ 21 % du prix de vente au détail de la bière et 28 % de celui des spiritueux.

L’OMS a également indiqué que l’accessibilité financière évoluait dans le mauvais sens dans de nombreux endroits. Entre 2022 et 2024, la bière est devenue moins abordable dans seulement 31 % des pays et les spiritueux dans seulement 22 %, a précisé l’agence. Moins d’un pays sur quatre dotés de taxes spécifiques sur l’alcool impose des hausses automatiques régulières, et au moins 25 pays continuent d’exempter le vin de l’accise.

Ces chiffres comptent pour les brasseurs, les distillateurs et les producteurs de vin, car ils laissent penser que les futures réformes pourraient se concentrer moins sur la question de savoir si l’alcool est taxé ou non que sur la fréquence des hausses de taux, le maintien des taxes au rythme de l’inflation et l’égalité de traitement entre les différents types de boissons. Dans les pays où la bière et les spiritueux sont déjà soumis à l’accise mais où le vin reste exonéré, cet écart pourrait devenir une cible plus explicite pour les décideurs si les projets de taxes sanitaires avancent.

L’OMS a indiqué que l’initiative « 3 by 35 » appelle à une hausse réelle des prix de 50 % d’ici 2035. Pour y parvenir, les prix nominaux devraient en moyenne doubler dans le monde, a précisé l’agence. Elle a donné des repères montrant les cigarettes passant de 4,70 dollars à 9,60 dollars par paquet, la bière de 1,30 dollar à 3,10 dollars par portion de 330 millilitres et les boissons sucrées de 0,90 dollar à 1,90 dollar par portion de 330 millilitres. Dans les pays à faible revenu, a indiqué l’OMS, les hausses nécessaires seraient plus importantes, les prix devant plus que tripler.

L’organisation exhorte les gouvernements à établir des feuilles de route fiscales de long terme, à ajuster automatiquement les taxes en fonction de l’inflation et de la croissance des revenus, à fermer les échappatoires, à supprimer le traitement favorable accordé aux produits moins chers et à veiller à ce que les produits comparables du tabac, de l’alcool et des boissons sucrées soient couverts par les règles.

Le document à l’origine de l’analyse sur le tabac, « Excise Taxes in Emerging Economies: Progress on Cigarette Taxation in the Bloomberg Initiative, 2009-2025 », a été rédigé par Rajeev Cherukupalli de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health et publié dans Tax Notes International. L’OMS a indiqué que l’analyse avait été

soutenue par Bloomberg Philanthropies dans le cadre de l’initiative 3 by 35. L’agence a également précisé que ses rapports mondiaux 2025 sur les taxes sur les boissons sucrées et sur l’alcool s’appuient sur des données déclarées par les pays, avec une date limite fixée au 31 juillet 2024.

L’OMS a indiqué avoir lancé un site Web pour l’initiative 3 by 35 afin de soutenir la mise en œuvre, de partager des informations et de renforcer le plaidoyer au niveau des pays. L’agence a ajouté qu’elle prévoyait aussi de publier des études de cas par pays à mesure que les gouvernements avancent dans leurs réformes fiscales.